

Les activités associatives visant l'intégration des migrants dans un contexte institutionnel changeant

Aurélie Beauné* Georges-Louis Baron†

2014-03-31

Avertissement

Ce texte est une pré-publication de : Beauné A., & Baron G.-L. (2014).
Les activités associatives visant l'intégration des migrants dans un contexte
institutionnel changeant. *Savoirs et Formation - Recherches et Pratiques* :
n°4, Fév. 2014, 58-74.

Résumé

Cette contribution présente une étude de cas réalisée entre mars et juillet 2013 dans une association du Val d'Oise organisant des formations à visée d'intégration pour des migrants. Les observations sont mises en perspective avec certains changements institutionnels récents, notamment ceux concernant le passage de la subvention à la commande publique. L'étude des relations de l'association à l'ensemble de ses « partenaires » met en lumière les contradictions auxquelles doivent faire face ces acteurs, notamment la double contrainte suivante : devoir être originaux, innovants, compétitifs tout en étant incités simultanément à « mutualiser » et à se réunir pour obtenir de nouveaux financements.

Abstract

Between March and July 2013, we conducted a study about the activities aiming migrants integration organized by an association located in suburban area near Paris. The observations are put into perspective with recent institutional changes, particularly those related to the shift of financing rules, from subsidies to public market. The analysis of the partnership relations with the communities of actors implied in migrants integration highlights the contradictions faced by associations, including the following double bind : having to be original, innovative, competitive while simultaneously being encouraged to “ pool ” and to associate to obtain new fundings.

*Doctorante au Laboratoire EDA (EA, 4071)

†Laboratoire EDA

1 Evolutions du cadre institutionnel des activités pour l'intégration des migrants

Les activités à visée d'intégration des migrants ont historiquement été prises en charge par quatre types d'institution¹, parmi lesquels les associations bénévoles ont été les plus impliquées (Leclercq, 2012 : 175). Plusieurs évolutions institutionnelles ont impacté ce secteur d'activités, notamment la loi n°71-575 du 16 juillet 1971 pour la formation professionnelle continue qui a vu naître les GRETA (pour : GRoupement d'ETAbissements) et, en 2004, la loi intégrant « les actions de lutte contre l'illettrisme et l'apprentissage de la langue française [à] la formation professionnelle tout au long de la vie »².

Dans ce champ, l'influence européenne doit également être considérée : par exemple, le traité d'Amsterdam, signé en 1997, prévoit une gestion communautaire des politiques migratoires (Castagnos-Sen, 2002). C'est dans ce contexte d'harmonisation des politiques migratoires européennes que le Contrat d'Accueil et d'Intégration (CAI) a été formalisé à partir de 2003 en France et, initialement, pour les migrants primo-arrivants³. Ce contrat prévoit plusieurs formations qui sont commandées par l'Office Français pour l'Immigration et l'Intégration (OFII)⁴ via des marchés publics. En 2010, ces marchés ont intégré la prise en charge de stagiaires dits « Hors CAI » (DGLFLF, 2011 : 82), soit de migrants résidant en France depuis plus de 5 ans.

La création de marchés publics renvoie à une évolution majeure dans le secteur des activités de formation à visée d'intégration des migrants. Auparavant, le mode de financement de ces activités reposait sur le principe de subvention. Mais, tandis que les subventions *soutiennent un projet*, les marchés publics *achètent un résultat*.

L'investissement en direction de publics de plus en plus sectorisés en fonction de leur statut (primo-arrivants, parents d'enfants scolarisés, bénéficiaires du RSA, salariés, etc.) et la gestion de ces dispositifs via la logique de commande publique peut traduire deux volontés des institutions : professionnaliser un secteur marqué par le bénévolat et structurer des parcours d'apprentissage pour les migrants. On remarquera que l'offre de proximité organisée par les associations a pour caractéristique, par opposition à la réponse à la commande, de ne pas se restreindre à des « prestations de services ». Elle revêt également une certaine pertinence de par sa « gratuité », au sens où elle n'est pas obligatoire, *a contrario* des formations organisées par l'OFII. Ces dernières permettent un contrôle accru des migrants et la réussite aux examens peut conditionner l'obtention ou la prolongation des titres de séjours.

1. « Les syndicats et associations bénévoles – le secteur privé subventionné – l'Education Nationale – l'AFPA (Association pour la formation Professionnelle des Adultes) » (Leclercq, 2012 : 175).

2. Loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, 2004-391 (2004). Consulté le 01/12/13 du site [Légifrance](http://legifrance.gouv.fr).

3. Soit ceux arrivés sur le territoire français depuis 5 ans ou moins.

4. Créé en 2009, l'OFII est le seul opérateur de l'Etat en charge de l'intégration des migrants durant les cinq premières années de leur séjour en France.

S. Etienne (2004 : 20) précise que le financement par la commande publique est privilégié par le Fonds d'Action Sociale (FAS)⁵ à partir de 1995. En 2001, cette orientation est accentuée (HCI, 2012 : 7) et cela a directement impacté le secteur associatif, forcé d'avancer vers une « professionnalisation » tout aussi ambiguë que complexe, comme en témoigne l'expression paradoxale du « recrutement des bénévoles ». B. Murat (2005 : 24) montre aussi que les responsables associatifs n'ont pas bénéficié d'un accompagnement face à la hausse des exigences juridiques, comptables et fiscales pesant sur les associations.

On s'interroge ici au sujet des conséquences de l'évolution des règles de financement sur les activités associatives : quels en sont les impacts sur l'organisation et la gestion des activités à visée d'intégration des migrants qu'ils organisent ? Comment décrire, circonscrire et évaluer les actions des associations ? Quelles perspectives peut-on dégager pour l'avenir de ces activités ?

2 Contexte et cadre de référence

Une approche de type ethnographique a été développée dans trois organismes de formation franciliens⁶, parmi lesquels une association du Val d'Oise. Créée dans les années 1960 à l'initiative de deux enseignantes, cette association est toujours financée par des subventions provenant des différents échelles territoriales⁷. On a relevé que la directrice déclarait, dès les premiers échanges, assumer de n'être pas entré dans les marchés publics de l'OFII : cela supposait d'y être co-traitant, associé à d'autres organismes de formation, mais aussi d'accepter un certain écart avec les valeurs défendues par l'association.

Cette association proposait initialement des cours de français pour les femmes et les enfants immigrés. Au fil des années et en fonction des financements qui lui ont été accordés, l'offre de cette association s'est diversifiée : accompagnement social, écrivain public, soutien à la parentalité, etc. Une originalité de son offre consiste notamment dans la proposition, depuis deux années, d'ateliers de soutien de l'apprentissage du français via l'utilisation de ressources libres et disponibles en ligne. L'analyse des configurations de ces activités est prise comme exemple, dans le cadre de cet article, afin d'éclairer les variations des soutiens et financements reçus par l'association.

Le cadre théorique mobilisé reposant sur les différentes générations des théories de l'activité (Engeström, 2001), j'utilise ici un des modèles issus de la thèse d'Engeström (1987 : 228) qui précise la description de 4 types historiques d'activité : celui artisanal, ceux rationalisés et humanisés, celui de l'expansion collective

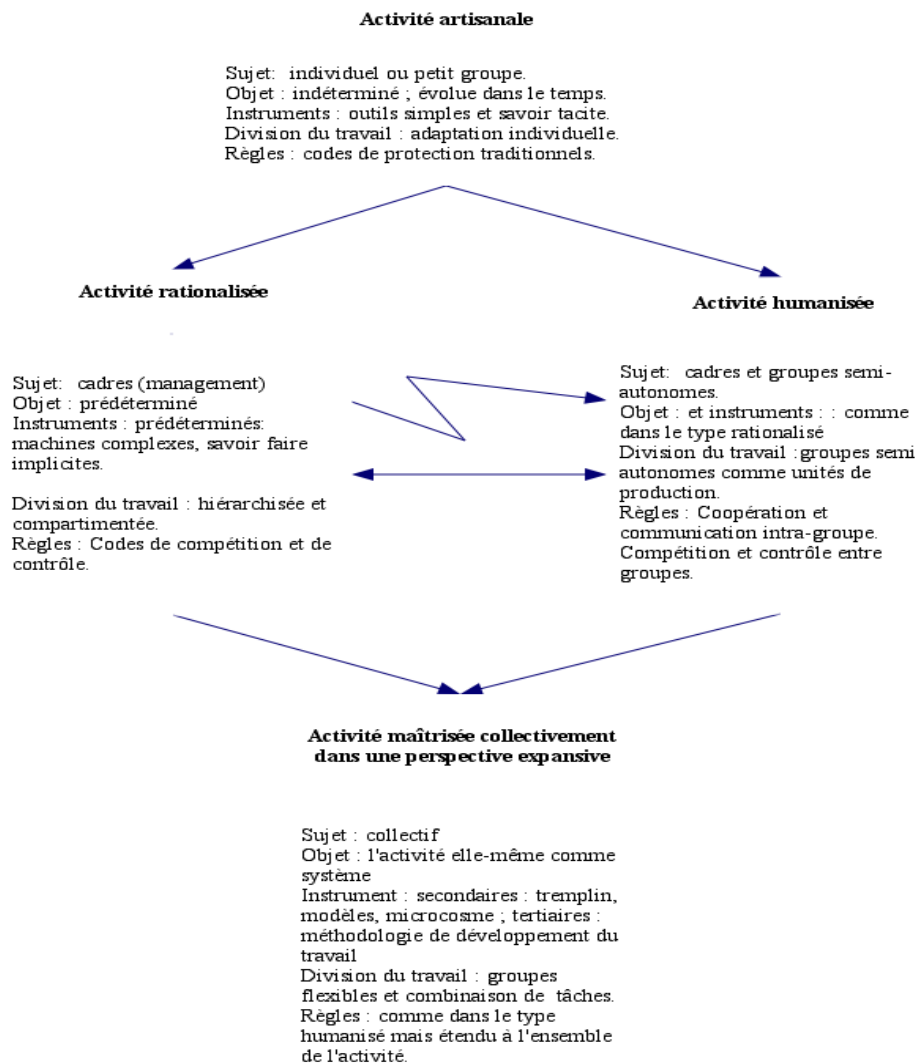
5. Créé en 1958 par le général De Gaulle, le FAS avait initialement vocation à s'occuper des travailleurs algériens résidant sur le sol métropolitain. A partir de 1964, ses compétences sont élargies à la gestion de diverses actions (logement, formation, accès aux soins, etc.) financées pour l'ensemble des étrangers installés en France. En 2006, il est réorganisé sous le nom de l'ACSé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et, en 2009, ses missions relatives à l'intégration des migrants lui sont enlevées au bénéfice de l'OFII.

6. L'analyse de 17 entretiens semi-directifs téléphoniques menés avec différents responsables de centres de formations prenant en charge des adultes migrants peu ou non scolarisés antérieurement (Beauné, 2013) m'a permis d'en sélectionner trois pour la deuxième phase de ma recherche de doctorat.

7. Municipal, départemental, régional, national, européen.

maîtrisée. G.-L. Baron et A. Beauné en proposent ici une traduction, qui a des dimensions interprétatives, dans la figure suivante :

Figure 1 : 4 types historiques d'activité, interprétation de G.-L. Baron et A. Beauné



3 Méthodes et données

Le positionnement adopté tout au long des actions de terrain relève de l'observation participante au sens défini par Winkin (1997 : 5) : la mise en écriture des faits, le plus tôt possible après qu'ils ont eu lieu, « opère un retour sur ce [que l'observateur] a perçu et fait remonter à la surface les éléments enfouis qui témoignent de la dimension participative de son observation ». L'ensemble des

données collectées entre mars 2012 et juillet 2013 est constitué :

- d'un entretien semi-directif téléphonique d'environ 1 heure mené en mars 2012 avec la directrice de l'association ;
- d'un entretien de groupe focalisé autour des pratiques de formation d'une heure réalisé en mars 2013 avec les 4 formateurs salariés de l'association ;
- de 18 heures d'observations participantes des pratiques de 3 formateurs menées entre avril et juin 2013, auxquelles s'ajoutent environ 5 heures réalisées à différents moments (rencontre avec la directrice en février 2013, pause repas, échanges après les cours, conversations téléphoniques, etc.) ;
- de 4 entretiens semi-directifs individuels réalisés en juillet 2013 avec les 3 formateurs et la directrice de l'association ;
- d'une monographie réalisée à partir des informations issues de l'entretien, des observations et d'informations complémentaires recueillies principalement sur le site de l'association.

Des grilles thématiques ont été construites avant chaque entretien individuel mais ils ont été conduits de manière à suivre les évolutions des échanges, en fonction de leur déroulement (Jovic, 1987 : 2). Les conditions requises pour la conduite d'entretiens de groupe focalisés telles qu'elles sont décrites dans Baron et Thibeault (2010) n'ont pas pu être réunies puisque les formateurs étaient trop peu nombreux (quatre). Cependant, l'intérêt de ce type d'entretien étant de faire émerger des questionnements qui n'auraient pas surgi dans le cadre d'entretiens individuels et de mettre en lumière plusieurs aspects des relations entre les sujets au sein de communautés spécifiques, les données recueillies lors de l'entretien de groupe constituent une matière riche pour être exploitée, notamment au regard du cadre théorique utilisé. Une analyse de contenu (Bardin, 2003) a été opérée pour chaque entretien.

La description de l'offre et de l'équipe en charge de la gestion des activités de l'association vise à établir la représentativité de cette étude de cas au regard des caractéristiques importantes de l'offre des organisations associatives. On interroge sa dimension « prototypique » au sens de C. Kerbrat-Orecchioni (2013) : « le meilleur exemplaire est appelé « prototype », et c'est autour de cette figure centrale que s'organise toute la catégorie ».

4 Un prototype de l'offre associative ?

4.1 Description générale des activités de l'association

Le public considéré par les activités de l'association est celui des habitants d'un quartier de grands ensembles, de tous âges⁸. Les différentes activités proposées visent l'autonomisation d'une population immigrée⁹ qui rencontre des difficultés économiques et sociales. On peut décrire l'offre de formation proposée sous la forme du tableau suivant :

8. Les acteurs de cette association mettent en avant la prise en charge des familles, parents et enfants, dans leurs activités formatives et culturelles.

9. En 2012-2013, 4 stagiaires sur les 170 accueillis en formation avaient été scolarisés en France et se trouvaient en situation d'illettrisme.

Nom du module	Nbre de séances hebdo.	Nbre d'heures par séance	Heures complémentaires ¹⁰	Total d'heures hebdomadaire
Alpha	4	2	2	10
Alpha +				
Oral débutant				
FLE intermédiaire	3	3	2	11
FLE avancé	3	2	2	8
ASL parentalité				
Préparation au DELF	3	3	-	9
PIM (Passport Multimédia et Internet)	1	3	-	3
8 modules différents	25 séances	*	*	109 heures

Tableau 1 : description de l'offre de formation de l'association

La dénomination des différents modules donne une idée de l'élaboration locale en termes de positionnement des personnes accueillies en formation, ce qui renvoie au constat établi dans Leclercq et Vicher (2002 : 10) :

Les formateurs et responsables de formation [...] éprouvent le besoin de faire appel à des sous-catégories, plus représentatives de la diversité du public actuellement présent dans les formations linguistiques.

Les sous-catégories identifiées par les auteurs précédemment citées ¹¹ recouvrent partiellement celles déterminées par l'offre de formation de l'association : par exemple, la catégorie des « publics illettrés », comprenant des personnes qui ont été scolarisées dans des territoires francophones ou non, n'y est pas représentée ¹².

On peut décrire plus en détail le 6^e module proposé, l'ASL ou Atelier de Savoirs Socio-Linguistiques parentalité. Ce module est soutenu par le Ministère de l'Éducation Nationale depuis 2010 dans le cadre d'actions visant à « favoriser l'utilisation des espaces sociaux et éducatifs des populations migrantes [...] à travers des apprentissages socio-linguistiques contextualisés, en prise directe avec les représentants desdits espaces de la société tels que l'institution scolaire » (MEN, 2011). Plus généralement, les différents ASL proviennent d'une élaboration méthodologique spécifique à la formation des migrants développée à partir de 2004 en Île-de-France. Cette approche andragogique s'articule autour de trois axes principaux :

10. Les heures complémentaires sont constituées par les ateliers de soutien de l'apprentissage du français via l'utilisation de ressources libres disponibles en ligne.

11. A savoir : les « alpha », les « post-alpha », les « pré-FLE » (ou les « petits FLE », « alpha/FLE »), les « FLE ».

12. On relève aussi une sous-catégorie en moins pour les niveaux « alpha » et trois sous-catégories en plus pour les niveaux du FLE.

- l’usage autonome des espaces sociaux,
- la compréhension des principes/valeurs de la société d’accueil,
- la connaissance des temps forts/événements de la société d’accueil¹³.

L’ASL parentalité constitue donc une spécification de l’approche développée au sein des ASL ; il constitue simultanément la trace d’un lien avec un réseau d’acteurs particulier oeuvrant également pour l’intégration des migrants à la société française.

Du soutien scolaire, des sorties culturelles et un centre de loisirs actif pendant les congés estivaux viennent enrichir cette offre de formation centrée sur l’apprentissage de la langue française. On a relevé, en outre, que les pratiques d’accompagnement social sont importantes au sein de l’offre considérée dans sa globalité. Elles renvoient à la connaissance et au suivi de la situation de chaque stagiaire ; elles peuvent correspondre, par exemple, au fait de se rendre, avec les parents, aux rendez-vous avec les professeurs de leurs enfants, de se rendre à l’hôpital pour aider lors des démarches administratives, de faire « voyager symboliquement » ceux qui ne partent pas en vacances, d’emmener les adhérents au cinéma ou au musée, etc.

Les personnes accueillies dans l’association ne bénéficient pas uniquement d’une prestation de service relative à l’apprentissage du français. En ce sens, circonscrire et évaluer les activités des associations apparaît comme une vraie gageure. En 2007, une évaluation des actions menées par des associations subventionnées par la ville Paris avait démontré qu’il était délicat « d’évaluer la part qui revient stricto sensu à la formation linguistique » dans l’offre associative parce qu’elles « organisent le plus souvent [...] des opérations plus larges d’insertion » (IGVP, 2007 : 54). On constate ici qu’il en va de même pour l’association étudiée ici.

Au vu de cette description, l’offre de l’association témoigne à la fois d’une prise en compte localisée des besoins des populations accueillies et d’une gestion fine de la variété de ces besoins. Elle rassemble, de plus, les différentes approches méthodologiques pour la formation des migrants (apprentissage du FLE, alphabétisation, ASL). L’organisation d’un module PIM et le soutien de 6 autres modules par 2 heures d’apprentissage via les ressources disponibles en ligne apparaissent dans leur singularité. Avant d’analyser l’histoire des activités mobilisant des technologies informatisées au sein de cette association, une description des spécificités de l’équipe en charge des formations permet également de rapprocher cette association d’un certain prototype d’organisation associative oeuvrant pour l’intégration des migrants.

4.2 Spécificités de l’équipe

La gestion de l’offre de cette association repose sur une petite équipe de sept salariés¹⁴, parmi lesquels 4 sont chargés des formations linguistiques ou en infor-

13. Extrait de la présentation des ASL sur le site internet dédié : <http://www.aslweb.fr/s/methodologie/>, consulté le 29/09/13.

14. Une directrice, quatre formateurs, une médiatrice sociale-écrivain public et un gestionnaire.

matique. Cette équipe est soutenue par une dizaine de bénévoles¹⁵. Les quatre formateurs de l'association (deux femmes et deux hommes¹⁶) ont participé à un premier entretien de groupe d'une durée d'une heure mené en mars 2013. Il en est notamment ressorti qu'une seule formatrice (*Liliane*¹⁷) est issue d'un parcours en didactique du FLE¹⁸ : elle enseigne depuis 4 ans dans l'association, suite à une expérience professionnelle antérieure d'une vingtaine d'années en tant que cadre supérieure dans une entreprise internationale de télécommunications. Les autres formateurs ont des parcours variés et, pour deux d'entre eux, l'expérience vécue est celle du bénévole promu salarié. Ces observations ramènent à l'histoire des pratiques de formation des migrants, marqué par son héritage associatif et bénévole (Leclercq, 2011 : 21).

La division du travail est souple : les deux formatrices se répartissent les groupes en fonction de leurs préférences ; *Cécile* (la deuxième formatrice linguistique) s'occupe également du positionnement des stagiaires, du soutien scolaire et des activités du centre de loisirs ; *Octavio* est responsable des différents modules mobilisant des technologies informatisées à des fins d'apprentissage ; le deuxième formateur s'occupe du soutien scolaire, de certains aspects de gestion administrative et remplace occasionnellement les autres formateurs. Les contrats varient en termes de charges horaires¹⁹ mais, en plus du travail de préparation et de mise en œuvre des modules, les salariés de cette association participent au suivi individualisé des stagiaires et à l'animation de moments collectifs, en sortie ou à l'échelle du quartier. On peut finalement préciser que cette équipe est active en tant que telle seulement depuis 2009, soit quatre ans, ce qui n'est pas excessivement long.

Lors de l'entretien individuel mené en juillet 2013, Liliane rapportait que la diminution des subventions accordées influait fortement sur le nombre de modules proposés et, en conséquence, sur la gestion de l'hétérogénéité des publics. Cécile²⁰ mentionnait, quant à elle, une « époque glorieuse » au cours de laquelle l'équipe était constituée de 6 formatrices. Certains retards mais aussi les changements dans les calendriers (civil ou académique) pour les versements des subventions ont engendré des difficultés financières et, par conséquent, des restrictions au plan du nombre de postes salariés.

L'association étudiée est donc une petite structure qui propose des activités ancrées dans une localité précise. Ses activités sont diversifiées dans la mesure où elles ne visent pas uniquement l'apprentissage du français. Il est, par conséquent, peu évident de délimiter leurs apports aux trajectoires des personnes qui sont prises en charge, ceci étant une des spécificités de l'offre associative en général. Le recrutement de Liliane, ayant une qualification en FLE, paraît révélateur

15. Une rubrique consacrée au bénévolat est inscrite dans le menu du site de cette association.

16. La moyenne d'âge est de 40 ans, le plus jeune étant le deuxième formateur, âgé d'une trentaine d'années.

17. Toutes les informations nominatives ont été anonymisées.

18. Plus précisément du Diplôme d'aptitude à l'enseignement du français langue étrangère (DAEFLE) : il ne s'agit pas d'une formation universitaire mais d'une formation à distance d'une durée de 10 mois (pour un des parcours) résultant d'un partenariat entre l'Alliance Française de Paris et le Centre National d'Enseignement à Distance (CNED).

19. Cécile et Liliane ont des contrats de 24 et 28 heures pour la formation ; Octavio, 26 heures de formation.

20. Qui est aussi celle qui a la plus longue expérience dans l'association, soit seize ans.

d'une offre qui se professionnalise à partir de la fin des années 1970 (Leclercq, 1999 : 23).

Au sujet du bénévolat, la directrice de l'association déclarait, lors de l'entretien individuel de juillet, que les engagements étaient de plus en plus « rares » et que, pour les plus jeunes, ils pouvaient se transformer en une demande de « reconnaissance financière ». Elle soulignait également le fait que, pour elle, les bénévoles ne pouvaient pas être responsabilisés pour des activités de formation puisqu'elles nécessitent une continuité et la prise en charge de la progression des personnes, ce qui ne peut pas être exigé de personnes n'étant pas rémunérées. Les quelques bénévoles engagés aux côtés des salariés de l'association sont donc majoritairement des personnes à la retraite. Ils participent aux actions de soutien scolaire ou à la gestion des charges administratives.

A fortiori, la prise en charge d'activités reposant sur l'utilisation de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à des fins d'apprentissage nécessite des savoir-faire didactiques et techniques avancés dont des bénévoles, voire des professionnels, disposent rarement de manière conjointe. On sait, de plus, que certains centres sociaux organisent des formations visant l'acquisition et le développement de compétences numériques de base notamment lorsqu'ils disposent de salles informatique²¹, mais ces formations ne sont pas systématiquement proposées aux groupes constitués pour l'apprentissage du français²². P. Allier (2009 : 38) signale aussi que l'équipement des associations en termes de technologies est souvent problématique, notamment du fait d'un manque de financements. Dans ce qui suit, on analyse précisément l'histoire de ces activités : ses reconfigurations multiples au fil des années mettent en lumière le manque de continuité dans l'attribution des subventions ainsi que ses impacts sur les activités de l'association.

5 Tensions relatives aux activités intégrant les TIC

5.1 Etat des activités lors des observations

Lors de l'entretien en 2012 avec la directrice, celle-ci avait déclaré que le niveau le plus représenté dans les publics accueillis était « ceux qui demandent à apprendre la lecture », soit des publics plutôt en situation d'analphabétisme ou d'illettrisme. La proposition d'un soutien systématique de l'apprentissage du français au moyen de TIC pour un public d'apprenants peu ou non scolarisés antérieurement est assez originale au vu des pratiques qui ont pu être repérées (Dessis, 2006 : 8 ; Beauné, 2013).

A la suite de quatre observations d'un des modules conduits par Octavio, j'avais pu constater qu'un très petit nombre de stagiaires se rendait aux séances prévues et cela le décourageait manifestement. Il décrivait, assez spontanément et

21. Voir par exemple les « ateliers de recherche d'emploi » et les « cours d'informatiques » proposés par l'Espace 19 : <http://espace19.org/pages/activites-formation.html>

22. Il est ouvert généralement à tous les habitants d'un quartier et peut correspondre à des Espaces Publics Numériques (EPN).

dès le début de l'entretien individuel, ce qui lui manque pour développer ses propositions dans le module de soutien via les ordinateurs et internet :

L'unique source d'informations c'est internet / et d'autres expériences que je regarde à gauche et à droite c'est-à-dire que j'ai pas avec d'autres formateurs pour faire la même chose + [...] quand je faisais la bureautique [...] mon travail c'était ça + donc là j'avais des partenaires des gens qui discutaient [...] comment tu fais ça comment tu fais l'autre chose et caetera et caetera

Les deux formatrices expliquaient cependant, lors de l'entretien de groupe, qu'elles travaillent en binôme avec Octavio : elles établissent des prescriptions, lui étant ensuite chargé d'identifier en ligne des ressources qui permettent de retravailler les contenus vus en classe. Mes observations des pratiques des formatrices ont montré que sur 7 séances, une seule mention spontanée a été faite au sujet des ateliers d'Octavio. Il œuvrait donc, lorsque j'ai observé ses ateliers, de manière assez isolée.

Au plan historique, l'analyse de contenu des entretiens a permis d'identifier plusieurs époques aux cours desquelles les conditions matérielles et organisationnelles des activités mobilisant les TIC ont varié. Chaque configuration apparaît dépendante des financements et des soutiens institutionnels reçus.

5.2 Mise en perspective historique

Au début des années 1990, la directrice décrit une configuration dans laquelle une école du quartier prêtait la salle informatique aux acteurs de l'association ; un salarié qui s'occupait du soutien scolaire était un « mordu d'informatique » : il a été l'initiateur d'activités d'initiation à la bureautique. Durant l'entretien, un simple adverbe (« ensuite ») marque la transition à une autre période dans le discours de la directrice ²³.

A partir de 1995, un bailleur public ²⁴ avait « mis à disposition / un appartement + et dans cet appartement [les responsables de l'association avaient] installé une salle d'informatique / » ²⁵. Ils bénéficiaient également d'un financement pour le recrutement d'une ethnopsychologue qui travaillait avec les familles ; pendant ce temps, d'autres étaient accueillis dans la salle informatique. Cette configuration s'est perdue avec les financements qui lui avaient été attribués.

Par la suite, un partenariat avec des infographistes, initialement convenu pour le développement du site de l'association, a ensuite vu naître un nouveau projet d'offre de formation appuyées sur les TIC. Des stagiaires ont été orientés vers la construction de page web pour présenter leurs expériences professionnelles. Mais trop peu de personnes ont pu tirer profit de cette offre, ce qui explique qu'elle n'ait pas été maintenue. Un retour vers une offre « plus traditionnelle » a donc été organisé ²⁶. Octavio, qui travaille depuis 2003 dans l'association, a

23. Il convient de signaler qu'au sujet des TIC, la directrice avait exprimé une certaine insécurité dès l'entretien mené en mars 2012. Sa description des activités basées sur les technologies est souvent assez limitée du fait de cette insécurité.

24. La Société Nationale Immobilière, SNI : <http://www.sni.fr/la-SNI>.

25. Les citations présentées entre guillemets sont issues des entretiens.

26. « on revient sur notre démarche principale de donner aux habitants une possibilité de s'initier / de se perfectionner / par rapport à l'outil + informatique ».

été recruté pour animer un module d'initiation à la bureautique mais, de même que pour les différents ateliers proposés à cette fin dans les Espaces Publics Numériques (EPN)²⁷, il n'était pas spécifiquement conçu pour des personnes peu ou pas scolarisées dans leur pays d'origine et peu ou pas francophones.

Une cinquième configuration des activités mobilisant les TIC à des fins d'apprentissage a pu être identifiée via l'analyse des entretiens : entre 2009 et 2011, l'association disposait de locaux prêtés par la municipalité rassemblés dans une aile de bâtiment. Les acteurs de l'association y détenaient leur salle informatique : seuls leurs stagiaires y avaient accès. Elle était bien équipée et installée de sorte que les stagiaires pouvaient échanger²⁸. En termes techniques, les intervenants avaient les droits d'administrateurs sur les machines. Du point de vue des activités de formation, cette configuration spatiale leur permettait une grande flexibilité : ils pouvaient, par exemple, organiser les séances en constituant des demi-groupes. Mais, du jour au lendemain, la municipalité a décidé de réinvestir ces locaux autrement.

Lorsque j'ai mené les observations en 2013, l'organisation était déterminée par la séparation des différents locaux de formation : la salle informatique utilisée est celle qui dépend de la maison de quartier, quelques formations linguistiques s'y déroulent bien que la plupart s'organisent dans les locaux où est hébergée l'association ainsi que d'autres organisations associatives. En 2011, le contrat d'Octavio a été modifié, contraignant d'une certaine manière l'offre de formation appuyée sur les TIC²⁹. Octavio n'a pas été à l'origine de la proposition du soutien de l'apprentissage du français au moyen de ressources libres disponibles en ligne.

L'histoire des activités appuyées sur les TIC au sein de l'offre de l'association paraît révélatrice des tensions que gèrent les acteurs des organismes associatifs oeuvrant pour l'intégration des migrants en ce qu'elles sont liées au manque de financements et de continuité dans les différents soutiens octroyés. On voit que ces activités sont contraintes par des reconfigurations multiples, parfois activement conduites par ses acteurs du fait de conjonctures favorables. Le plus souvent, ils composent dans des conditions difficiles aux plans matériels et organisationnels.

27. Les EPN correspondent à un dispositif national s'adressant « à ceux qui sont désireux de se familiariser avec ces nouvelles technologies, constitue en effet un moyen efficace pour lutter contre la fracture numérique tant matérielle que culturelle », consulté le 30/09/13, de <http://www.netpublic.fr/net-public/espaces-publics-numeriques/presentation/>.

28. Les tables étaient rassemblées au centre de la pièce, face à un tableau sur lequel des documents pouvaient être projetés.

29. « Oui parce qu'en fait petit à petit ça été aussi [...] une situation économique c'est-à-dire c'est pas une histoire que je choisis [...] ce que je disais à la directrice au départ tu m'aurais proposé au départ de faire ça / je t'aurais dit non parce que c'est pas mon rayon [...] » (extrait de l'entretien individuel)

6 Analyse des tensions dans la gestion des activités

6.1 D'une organisation des activités artisanale à une organisation humanisée ?

L'analyse des entretiens menés en juillet 2013 a montré que chacun des trois formateurs œuvre d'une manière assez isolée pour atteindre l'objectif ambitieux de l'autonomisation d'apprenants peu ou non scolarisés antérieurement à la société française. En termes de coordination globale, la mise en commun des informations au sein de l'association est principalement réalisée lors des temps de déjeuner, à l'oral. La directrice elle-même décrivait la coordination comme majoritairement « informelle ».

Lors des entretiens individuels, les acteurs déclaraient tous qu'ils ne savent pas comment organiser le suivi des stagiaires une fois qu'ils ont épuisé les deux années de formation qu'ils peuvent offrir. Or, les observations des pratiques des formatrices ont montré la domination d'une méthodologie d'enseignement frontale et syllabique de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'âge adulte : si les personnes peu ou non scolarisées peuvent valider un niveau de maîtrise minimal de la langue française via la passation du Diplôme Initial de Langue Française (DILF), elles ne peuvent pas être accompagnés pour valider un niveau supérieur. Liliane rapportait que sa formation en FLE lui avait apporté certaines techniques pour l'enseignement (relatives par exemple à la gestion de l'espace, du tableau) mais qu'elle s'était auto-instrumentée pour répondre aux besoins spécifiques d'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'âge adulte.

Si on rapporte nos observations précédentes à la modélisation des quatre types historiques d'activités établis par Y. Engeström (1987 : 228), on peut admettre que le mode d'organisation des activités de l'association relève du premier type, soit de celui artisanal : les individus oeuvrent de manière isolée au moyen d'outils simples³⁰ et de savoirs tacites³¹ pour atteindre un résultat relativement indéterminé, la division du travail est basée sur l'adaptation individuelle et maintient des rôles traditionnels de l'ordre de la protection. Sur ce dernier point, j'ai relevé plusieurs fragments de discours qui appuient cette interprétation. Par exemple, la directrice exprimait une certaine fierté de ce que les stagiaires savent qu'ils peuvent compter sur le soutien de l'équipe :

je crois que le retour / il est [...] super positif + parce qu'on reste pas sur cette histoire élève professeur ou formatrice parce que [...] ils font partie de notre vie quelque part de l'association / et + eux / nous on fait partie de leur vie et même de leurs difficultés [...] je pense que ça ils ont compris

Le type d'organisation artisanal pourrait évoluer vers un type humanisé où l'information circulerait de manière fluide entre les acteurs du système, où les objec-

30. Les ressources informatisées utilisées font preuve d'un certain manque d'élaboration didactique puisqu'elles présentent généralement des unités linguistiques décontextualisées, n'ayant aucun lien les unes entre les autres en dehors de certaines caractéristiques orthographiques et également aucun lien avec les expériences sociales et quotidiennes des apprenants.

31. On enseigne l'apprentissage de la lecture et de l'écriture comme on l'a appris à l'école, au cours d'une scolarité obligatoire.

tifs seraient prédéterminés de manière formelle, où les outils et les instruments se complexifieraient ; par exemple, au moyen d'une articulation poussée entre les différents modules de formation proposés. Cependant, une autre tension a été identifiée au-delà de celle relative à la coordination : il s'agit de l'isolement assez important des acteurs de cette association vis-à-vis des autres réseaux d'acteurs engagés dans les mêmes activités ou partageant des objectifs de ces activités.

6.2 Niveau macro : rapports aux partenaires

Un partenariat solide existe avec l'Education Nationale : de ses racines historiques avec la fondation de l'association par deux enseignantes jusqu'au président actuel (directeur d'un collège parisien), sans négliger la question des méthodes. Mais ce partenariat est plus symbolique que matériel ou concret : les formateurs en relation avec les équipes de professeurs de certains collèges ont mentionné des difficultés en termes de dialogue et de prise en considération des besoins des jeunes non ou peu francophones. Les autres partenariats paraissent pauvres ou inexistantes, voire conflictuels.

Au sujet des relations avec les acteurs du FLE, j'ai relevé qu'elles se réduisent à quelques transactions administratives sur le site du Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) pour l'habilitation comme centre d'examen au DILF. On note, sur ce point, que les formations de formateurs proposées par ce réseau d'acteurs (et d'autres reliés au champ du FLE) sont souvent trop onéreuses pour les budgets des associations : cela contraint les possibilités de développement professionnel des formateurs de ce secteur ³².

Concernant les relations entretenues avec les autres acteurs associatifs, la directrice explique qu'ils travaillent avec une seule autre association parce qu'ils vont « dans la même direction ». La coopération entre associations s'avère difficile :

Je pense que même l'Etat avait des difficultés [...] sur le 95 en général [...] de créer une dynamique ou une volonté de faire des choses ensemble + [...] donc le financeur l'Etat a dit / il faut vous mettre ensemble si vous voulez continuer à avoir des subventions + et même avec ça en arrière-fond + chacun l'a dit je vends ma chapelle point

On soulignera ici les chiffres récemment établis par le Haut Conseil à l'Intégration (HCI, 2012 : 6) qui signalent une disparition de 80 % des associations oeuvrant pour l'intégration des migrants entre 2000 et 2010.

L'évolution des règles de financement a eu pour effet d'accroître les rapports concurrentiels entre les différents organismes de formation et plus particulièrement, entre les associations, au point qu'il ne paraît pas abusif de parler de « guerre aux subventions ». Dans le cas de l'association étudiée, le fait qu'elle soit ancienne (créée dans les années 1960) et bien repérée des services publics locaux lui assure leur soutien mais cela génère des jalousies et des rivalités de la part des autres associations. D'après la directrice, l'organisme qu'était le Comité de Liaison pour l'Alphabétisation et la Promotion (CLAP), parvenait à fédérer

32. On a constaté de plus que certaines formations de formateurs organisées par des acteurs associatifs, auparavant gratuites, sont récemment devenues payantes, autour de 60 euros la journée.

un ensemble d'associations important³³ mais il a dû déposer le bilan en 1995.

Les mandataires du marché public des formations financées par l'OFII pour le département du 95 contactent la directrice pour confier à l'association la passation de l'examen de plusieurs candidats parce qu'ils manquent de place. La directrice exprimait une vision critique des prescriptions faites aux personnes dans le cadre de ce marché :

Pour dire les nuances qui sont possibles dans une association [...] c'est là le contraire [...] par rapport à une entreprise [...] le dernier DILF qu'on a fait [...] c'est des personnes ils ont 100 points + ça veut dire ils ont le maximum possible parce qu- + pour eux le DILF / c- c'est pas la peine / vous voyez / [...] les prescriptions pour faire des formations / soit elles sont pas suffisamment importantes ou / elles prescrivent quelque chose + [...] je comprends pas toujours la logique + [...]

Elle expliquait aussi, lors d'échanges informels, qu'elle était contactée par d'autres organismes de formation, lorsque ceux-ci perdaient certains financements, afin que l'association prenne en charge les publics non couverts par les définitions des marchés. Ainsi, alors qu'elle s'est vue annoncer une réduction de 10 à 12 % des financements en 2014, tous les organismes impliqués dans des activités similaires semblent se décharger sur l'association, lorsqu'elles ne la contestent pas ou qu'elles ne l'ignorent pas.

7 Discussion et perspectives

Dans cet article, il a été proposé d'illustrer, par une étude de cas, les effets de changements institutionnels importants pour le secteur d'activités concernant les formations à visées d'intégration des migrants. Si le cas présenté est représentatif d'une partie historique des organismes ayant oeuvré dans ce domaine, l'étude comporte des limites : par exemple, elle ne rend pas compte de l'impact de ces changements institutionnels sur les activités conduites par « les entreprises associatives » (Hély, 2004). Pour autant, on aura tenté d'apporter des éléments de réflexion concernant les résistances d'acteurs associatifs face à l'évolution des règles de financement des actions visant l'intégration des migrants.

Les nouvelles règles, principalement basées sur celles des marchés publics, ont accentué la tension entre les besoins de mutualisation et les contraintes à « l'innovation ». On en arrive à une situation de double contrainte, où la concurrence s'est accrue entre les organismes alors qu'ils doivent simultanément se regrouper pour répondre aux appels d'offre, en Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Ainsi, l'évolution des règles de financement dénie l'apport et l'expertise des acteurs associatifs. Les exigences et les valeurs sous-jacentes aux marchés publics

33. « A un moment on avait [...] un espace disons neutre [...] on peut retrouver des gens euh d'autres associations de S. au CLAP +[...] donc nous on allait là pour discuter sur la formation comment organiser et caetera donc on avait à peu près les mêmes objectifs / et on n'était pas [...] dans cette spirale [...] dans ce truc de concurrence + [...] ici on n'arrivait pas + de dépasser ce stade + [...] cette volonté de faire quelque chose ensemble + on n'arrive pas » (extrait de l'entretien avec la directrice)

ne correspondent pas exactement à ce qu'ils produisent, à ce qu'ils veulent produire et à ce qu'ils ont détecté comme besoins sur le terrain. S'il est difficile de circonscrire et d'évaluer les activités menées, il n'est pas impossible de les décrire et de constater qu'elles se reconfigurent, à la mesure des moyens et de la reconnaissance qui leurs sont attribuées, de manière assez hasardeuse et plutôt dans un mouvement de repli que dans un mouvement d'expansion.

L'analyse des données que j'ai collectées vient finalement appuyer plusieurs rapports institutionnels récents (HCI, 2012 ; Tuot, 2013) qui alertent quant à l'état des activités associatives. Si la méthodologie interventionniste définie dans le cadre des travaux d'Engeström (2011) était utilisée, il ne serait sans doute pas difficile d'identifier, face aux contraintes et aux tensions repérées, une *perte de l'objet de l'activité* qui est la première étape avant l'élaboration de nouveaux instruments pour faire évoluer les activités. Néanmoins, les pistes de développement paraissent assez faibles face aux orientations politiques relatives à l'immigration choisie. Des initiatives, comme la création d'un poste de chargé d'actions sociolinguistiques au Conseil général du Val-de-Marne, pourraient aider au développement d'une nouvelle offre associative. Des recherches pourraient également être menées, notamment au sein des « entreprises associatives » mais aussi au sein d'organismes privés et publics, afin d'apporter une vision d'ensemble de la façon dont les changements institutionnels sont gérés au sein de ce secteur d'activités.

8 Références

Allier, P. (2009) « Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) ». Savoirs et Formation, n°72. AEFTEI : Montreuil.

Bardin, L. (2003). « L'analyse des contenus et de la forme des communications ». Dans Moscovici, S. et Buschini, F. *Les méthodes en sciences humaines*. Paris : PUF.

Baron, G.-L. et Thibeault, E. (2010). « A propos de la méthodologie des entretiens de groupe focalisés ». www.adjectif.net . [en ligne], consulté le 24/08/13, de : <http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article58&lang=fr>

Beauné, A. (2013) « Quelles utilisations d'environnements informatisés pour le Diplôme Initial de Langue Française (DILF) ? Eléments de repérages et d'analyse en Île-de-France », Actes du colloque AREF 2013

Beauné, A. (2011). Quelles utilisations des TICE pour l'apprentissage du français langue étrangère au niveau A1.1 ? Analyse d'usages de formateurs et d'apprenants. Mémoire de Master 2, dirigé par M. Véniard et soutenu en juin 2011 à l'Université Paris Descartes.

Castagnos-Sen, A. (2002). L'harmonisation européenne en matière d'asile et d'immigration. www.robert-schuman.eu. [en ligne], consulté le 01/12/13, de : <http://www.robert-schuman.eu/fr/syntheses/0051-l-harmonisation-europeenne-en-matiere-d-asile-et-d-immigration>

Dessis F. (2006). « Informatique et savoirs de base. Etat des lieux – Région Aquitaine ». CLAP

DGLFLF, Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France. (2011). *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française*. Ministère de la culture et de la communication. [en ligne], consulté le 01/12/13 de : http://www.dglflf.culture.gouv.fr/rapport/2011/Rapport_Parlement_2011.pdf

Engeström, Y. (2011). « From design experiments to formative interventions ». *Theory & Psychology*, 21(5), 598-628.

Engeström, Y. (2001). « Expansive learning at work : Toward an activity theoretical reconceptualization ». *Journal of Education and Work*, 14(1), 133-156.

Engeström, Y. (1987). *Learning by expanding, an activity-theoretical approach to developmental research*. Helsinki : Orienta-Konsultit [en ligne], consulté le 24/07/13, de : <http://lchc.ucsd.edu/mca/Paper/Engestrom/expanding/toc.htm>

Etienne, S. (2004). Pour une prise en compte d'un secteur négligé en didactique du Français Langue Etrangère[202F ?] : la formation de base. Université de la Méditerranée - Aix-Marseille II. [en ligne] consulté le 24/08/13, de : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00151868>

HCI, Haut Conseil à l'Intégration (2012). « Investir dans les associations pour réussir l'intégration ». Paris : La Documentation française.

Hély, M. (2004). Les différentes formes d'entreprises associatives. *Sociologies pratiques* [en ligne], consulté le 03/12/13, de : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00009569>

IGVP, Inspection Générale de la Ville de Paris. (2007). Rapport : évaluation de l'offre de formation linguistique pour les Parisiens maîtrisant mal ou peu le français. IGVP, Mairie de Paris.

Jovic, L. (1994). L'entretien de recherche. *Recherche en Soins Infirmiers*, 72-77.

Kerbrat-Orecchioni, C. Sémantique. *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 06/12/13, de : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/semantique/>

Leclercq, V. (2011). Formation linguistique des migrants : lignes de force en didactique. Dans Mangiante, J.-M., (coord.). *L'intégration linguistique des migrants : état des lieux et perspectives*. Artois Presses Universitaires, Arras, pp.18-35.

Leclercq, V. et Vicher, A. (2002). La formation linguistique des adultes et jeunes adultes : convergences et divergences des différents secteurs d'intervention. Paris : DGLFLF Ministère de la Culture et ANLCI.

Leclercq, V. *Face à l'illettrisme : enseigner l'écrit à des adultes*. Paris : ESF, 1999, 199p.

MEN, Ministère de l'Éducation Nationale (2011). « Soutien à la parentalité ». [en ligne], consulté le 30/09/13, de : <http://eduscol.education.fr/cid53753/soutien-a-la-parentalite.html>

Murat, B. (2005). *Le bénévolat dans le secteur associatif* (Rapport d'information n° 16). Commission des affaires culturelles. [en ligne] Consulté le 01/12/13, de : <http://www.senat.fr/rap/r05-016/r05-016.html>

Tuot, T. (2013). « La grande Nation[202F ?] : pour une société inclusive - Rapport au Premier ministre sur la refondation des politiques d'intégration ». [en ligne] Consulté le 16/06/13, de : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/134000099/index.shtml>

Winkin, Y. (1997). « L'observation participante est-elle un leurre ? ». *Induction et communication*, n°12.